

# Saint-Grégoire

## Modes de garde jeunes enfants

### ► La Structure multi accueil municipale «Les Jardins de l'Ille»

Située rue Abbé Filaux, cette *structure de garde régulière ou occasionnelle* accueille les petits de 2 mois à 4 ans, tous les jours de la semaine de 8h00 à 18h30.

Renseignements et inscriptions auprès de la direction Solidarité et développement économique de la mairie de Saint-Grégoire. Contact Service Petite Enfance : 02.99.23.17.90

### ► La crèche communale Coloriège

Située 10 rue Jean Disalcéat cette *structure de garde régulière ou occasionnelle* accueille les petits de 2 mois à 4 ans, tous les jours de la semaine de 7h45 à 18h45. C'est un établissement municipal d'une capacité d'accueil de 10 places.

Renseignements et inscriptions auprès de la direction Solidarité et développement économique de la mairie de Saint-Grégoire. Contact Service Petite Enfance : 02.99.23.17.90

### ► La crèche municipale Rennaise, Annie Fratellini (2 bis rue Joseph Wre- sinski - 35 700 Rennes)

Un partenariat engage les deux communes et permet la réservation de quelques places pour les familles grégoriennes.

Renseignements et inscriptions auprès de la direction Solidarité et développement économique de la mairie de Saint-Grégoire. Contact Service Petite Enfance : 02.99.23.17.90

### ► Les crèches collectives parentales

Un partenariat engage la commune avec deux crèches parentales rennaises et permet la réservation de quelques places pour les familles grégoriennes.

Nom	Adresse	Téléphone
Poupenn	7, rue du Scorff 35700 Rennes	02.99.63.17.96
Les Fruits de la Passion	9, rue Saint-Vincent Ferrier 35700 Rennes	02.99.38.14.93



## ► La crèche partenariale avec le CHP de Saint-Grégoire

BRIND'ILLE, nouvelle crèche partenariale entre le Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire et la Commune. Avec une large amplitude horaire (de 6h30 à 21h30) et une souplesse de fonctionnement, Brind'Ille permet de répondre aux attentes des salariés du CHP et des familles travaillant en horaires atypiques. Renseignements et inscriptions à la mairie de Saint-Grégoire.

## ► Les assistants maternels agréés

**Pour avoir la liste des assistants maternels agréés en activité sur la commune de Saint-Grégoire, il faut se connecter sur le site :**

**[www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr)**

**Elle est mise à jour par le Conseil général et la CAF.**

**Une réunion d'information** pour connaître les modes d'accueil des tout petits, pour préparer l'accueil de l'enfant et tout savoir sur l'embauche d'une assistante maternelle agréée, est organisée par la CAF au CDAS de Pacé (bd Dumaine de la Josserie) à 14h00 :

Ci-dessous les prochaines dates de réunion :

- mardi 23 mars
- mardi 27 avril
- mardi 25 mai
- mardi 22 juin
- mardi 6 juillet

Pour plus d'informations, contacter le Relais Assistantes Maternelles de la CAF au 02.99.50.86.94 ou le CDAS de Pacé au 02.99.27.76.41

## ► L'accueil de loisirs municipal

Mode de garde régulier ou occasionnel où sont accueillis les enfants de 2 à 11 ans :  
les mercredis et les vacances scolaires de 8h00 à 18h30  
à la journée ou à la demi journée avec ou sans repas.

L'accueil de loisirs ainsi que la structure multi-accueil vous ouvrent leurs portes :

Les Jardins de l'Ille  
Rue Abbé Filaux  
35760 Saint-Grégoire  
Tél : 02.99.23.60.65 (structure multi-accueil)  
02.99.23.60.70 (accueil de loisirs)